Maladies de POITRINE
ASTHME
SPECIALITES RENOMMEES
Laboratoires scientifiques de la PHARM^ie DU TRICHON ROUBAIX
Docteur VERHAEGHE
Renseign. tous les jours
Men sprecht vlaamsch

74e Année — N° 180 · 25 centimes · SAMEDI 29 JUIN 1929.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS : Nord et limitrophes: 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique: 23.00 ; 43.00 ; 80.00 — Etranger : Tarif A: 35.00 ; 70.00 ; 140.00 — Tarif B: 50.00 ; 100.00 ; 200.00

ANNONCES — REDACTION : ROUBAIX: 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. — TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37. — LILLE: 8, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — PARIS: 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. — Chèques postaux 87 Lille

Les élégantes soucieuses d'élégance auront la vision nette de la MODE NOUVELLE en ROBES ET MANTEAUX EN VISITANT LE PALAIS de la NOUVEAUTÉ 29, Rue Pierre-Motte, 29 ROUBAIX

BILLET PARISIEN

Ultime requête aux États-Unis

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 JUIN (Minuit).

En adoptant à mains levées la motion par laquelle elle sollicite des Etats-Unis le report de l'échéance des stocks, la Chambre a fait un de ces gestes impérieusement dictés par le sentiment de tout un peuple. Nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler que les représentants du pays répugnaient à se lier envers l'Amérique et l'Angleterre pour le règlement de nos dettes avant que le plan Owen Young ne fût accepté et ratifié par les autres nations intéressées.

Or, devant l'impossibilité d'obtenir ces adhésions avant le 1er août, la France devait-elle ratifier les accords de Washington et de Londres sans plus se préoccuper du sort réservé à ce plan?

En face de cette éventualité, la Chambre s'est cabrée et, dans une sorte d'enthousiasme qui rappelle certaines décisions historiques comme celle qui fut prise dans la nuit du 4 août, elle s'est ralliée tout entière — à l'exception des communistes et d'une partie des socialistes — à la proposition de M. Franklin-Bouillon.

Le député de Seine-et-Oise avait exprimé le sentiment de tous; ses paroles traduisaient exactement la rancœur ressentie par l'immense majorité de nos compatriotes à la pensée que la justice était violée par les réclamations des Américains. Toute entorse à l'équité est insupportable à la conscience française.

M. Poincaré n'a rien négligé pour que justice nous fût rendue. Ainsi qu'il l'a montré devant les Commissions, il a fait le possible et tenté l'impossible pour adoucir les conditions de l'accord de Washington. Il n'a même pas pu obtenir que l'échéance du 1er août fût ajournée afin de nous laisser le temps de nous décider en pleine connaissance de cause. La motion de la Chambre était donc vaine et irrecevable? M. Poincaré ne l'a pas pensé. Son cœur de patriote bat à l'unisson de celui de l'assemblée qu'a emportée hier un frémissement d'indignation. Il a promis que de nouvelles négociations seraient engagées pour amener les Américains à nous accorder un sursis.

Dès aujourd'hui, des instructions ont été câblées à notre ambassadeur et M. Poincaré en a donné connaissance aux Commissions de la Chambre ; une ultime requête est adressée à nos créanciers et cette requête exprime le sentiment du Gouvernement, du Parlement et du pays tout entier. Si cette requête est rejetée, le moment sera alors venu pour chacun de prendre ses responsabilités.

R...

LINDBERGH ET SA FEMME

LA PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE DE LINDBERGH ET DE SA FEMME DEPUIS LEUR MARIAGE, A L'OCCASION D'UN CONCOURS AÉRIEN (W.W.P.)

Le 10e anniversaire du Traité de Versailles

Il y a eu hier dix ans que fut signé le Traité de Versailles qui mettait fin officiellement à l'état de guerre entre la France et ses alliés, d'une part et l'Allemagne, d'autre part.

L'Alsace-Lorraine nous était rendue, la Pologne était reconstituée; l'Allemagne devait payer les réparations; Guillaume II devait être jugé pour offense suprême à la morale internationale...

Dix ans ont suffi pour faire tomber en désuétude le solennel traité.

A cette occasion, il est bon de noter que le grand journal anglais *Le Times*, dans son éditorial du 24 juin consacré à Verdun, paie un tribut « d'admiration profonde pour la résistance obstinée et l'abnégation du paysan français en armes qui a sauvé l'Europe pendant les premières années de la guerre. »

L'admiration, c'est d'ailleurs tout ce que l'on nous paie.

— Par suite d'une rupture du frein, une arroseuse a dévalé une pente, renversant plusieurs personnes. Une est morte; cinq ont été blessées.

— Le nombre des touristes américains débarquant en Angleterre est tel qu'il est extrêmement difficile pour eux de trouver place dans les hôtels.

La motion votée par la Chambre va être communiquée au gouvernement américain

Paris, 28 juin. — Le président du Conseil a transmis ce matin, au ministre des Affaires étrangères, la motion adoptée en séance de nuit par la Chambre des députés, au sujet de la ratification des accords sur les dettes.

C'est, en effet, à M. Briand qu'il appartient de communiquer cette motion au Gouvernement américain, ce qu'il fera vraisemblablement par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Washington, M. Claudel.

La division au sein du parti socialiste

Paris, 28 juin. — Au cours de sa réunion de ce matin, le groupe socialiste a repris sa délibération commencée hier, sur la ratification des accords de Londres et de Washington. Plusieurs membres du groupe ont successivement pris la parole, notamment MM. Paul-Boncour, Moutet, Ernest Lafont, et ont présenté des points de vue différents au sujet de la position que devra prendre le groupe par rapport au problème des dettes. Quelques membres du groupe, comme M. Grumbach, se sont déclarés partisans de la ratification dans certaines conditions; d'autres, au contraire, comme M. Paul-Boncour, se sont déclarés nettement hostiles à cette même ratification, alors même que des réserves seraient présentées.

On compte jusqu'à présent peu de partisans d'une abstention générale du groupe. Il semble d'ailleurs que les divergences d'opinions qui se sont manifestées ne résultent pas des diverses tendances politiques.

Sur la proposition de M. Grumbach, le groupe a décidé de tenir mardi soir et au besoin mercredi, une séance commune avec la Commission administrative permanente du parti, en vue de déterminer par une formule d'unanimité l'attitude que devra prendre le groupe dans la question de la ratification des dettes.

Un ordre du jour de la Confédération des Anciens Combattants

Paris, 28 juin. — Le Conseil d'administration de la Confédération nationale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre communique un ordre du jour dans lequel, après avoir examiné la situation créée à la suite des incidents du dimanche 23 juin, il déclare que jamais la Confédération ne s'est associée aux manifestations d'un parti politique quelconque et décide de poursuivre la campagne contre la ratification des accords de Washington et de Londres. A cet effet, il convoque le Conseil national de la Confédération pour le dimanche 7 juillet.

Une motion de la Fédération nationale des contribuables hostile au plan Young

Le Comité de la Fédération nationale des Syndicats et Groupements de contribuables a adopté un vœu demandant aux parlementaires de repousser le plan Young; de faire le nécessaire pour que soit émis un emprunt destiné à payer la dette des stocs américains; de laisser les dettes politiques ouvertes à une discussion approfondie et de faire trancher le conflit juridique résultant des contestations sur les chiffres entre la France et ses créanciers, par l'arbitrage de la Cour de justice internationale de La Haye.

Une déclaration de M. Mellon

M. Mellon a déclaré que la résolution du Congrès ajournant au 1er mai 1930 le paiement des stocks, aurait une pleine validité au cas où la France ratifierait l'accord sur les dettes, ceci bien que le président de la Chambre des représentants n'ait pas paraphé cette résolution.

M. Mellon a ajouté que si la France ne ratifiait pas l'accord avant le 1er août, il présume que le Gouvernement français s'attend à payer une somme de 400 millions de dollars au moment de l'échéance.

QUAND ET OU SE TIENDRA LA CONFÉRENCE POUR L'APPLICATION DU PLAN YOUNG ?

Paris, 28 juin. — Il se confirme que le ministère des Affaires étrangères a fait parvenir par l'intermédiaire de M. de Fleuriau, ambassadeur à Londres, la réponse du gouvernement français à la démarche récemment effectuée à Paris par sir William Tyrrel, ambassadeur de Grande-Bretagne, au sujet de la date et du lieu où se tiendra la conférence diplomatique qui doit mettre en application le plan Young.

Le Reichstag abolit la loi sur la protection de la République allemande

Berlin, 28 juin. — Le Reichstag a repoussé par 166 voix de la droite, des communistes et du parti économique contre 263 voix des partis gouvernementaux, le projet de loi pour la prorogation de la loi sur la protection de la République; la majorité des deux tiers n'a pas été atteinte.

Le résultat du vote du Reichstag décrétant l'abolition de la loi sur la protection de la République est vivement acclamé par la droite et les communistes, qui se livrent à des scènes tumultueuses.

Un député socialiste-nationaliste s'écrie : « Enfin, nous sommes libres ».

Il est vivement acclamé par la droite et les communistes.

Un député communiste ayant insulté le ministre de l'Intérieur, M. Sévering, est expulsé en signe de protestation.

Le groupe communiste quitte la salle.

Dans son discours de clôture, le président Lœbe rappelle qu'il y a dix ans, le Traité de Versailles décrétait la culpabilité unique de l'Allemagne dans la guerre et qu'il y a dix ans également, le Gouvernement du Reich, réuni à Weimar, protestait contre cette accusation.

Les enquêteurs de la S.D.N. ne peuvent pénétrer en Lithuanie

Varsovie, 28 juin. — On annonce que le président du Conseil de Lithuanie, M. Valdemaras, vient de refuser l'autorisation de franchir la frontière lithuano-polonaise à MM. Herold, Haas et Kroener, chargés, par la Commission du transit de la Société des Nations d'étudier les possibilités d'une reprise des communications ferroviaires entre les deux pays.

Une revue des bonnets à poil à Londres

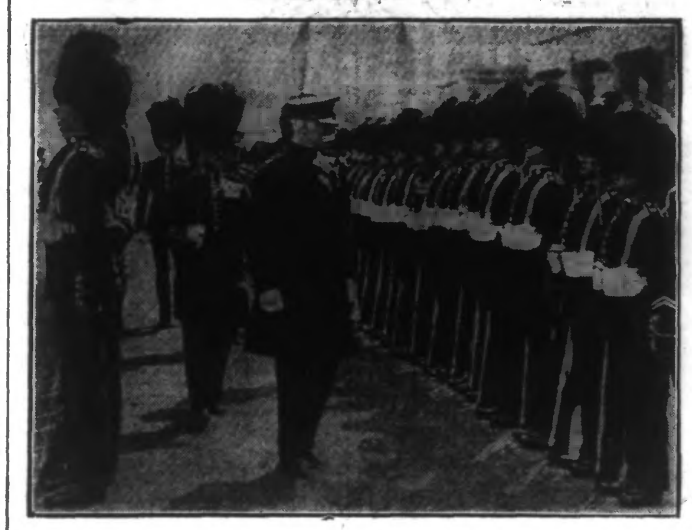

UNE REVUE DES « GOLDSTREAM GUARDS », A LONDRES PAR LE LIEUTENANT GÉNÉRAL GODRINGTON (Stella Presse)

Un discours du docteur Schacht sur le plan Young

Berlin, 28 juin. — Le président de la Reichsbank, le docteur Schacht, a fait ce matin, à l'assemblée de la Fédération du Commerce et de l'Industrie allemande, à Munich, un long exposé sur les pourparlers de Paris et le plan Young. M. Schacht a déclaré en substance:

« Le résultat de la conférence de Paris n'est pas satisfaisant pour l'Allemagne. L'essentiel, toutefois, est de savoir si dans les circonstances actuelles on pouvait obtenir mieux ou si ce qui a été obtenu est préférable à l'état de choses antérieur. Pour juger le résultat de la conférence, il faut l'incorporer dans l'évolution politique de ces dernières années. Elle est issue des efforts des hommes d'Etat responsables pour réduire les difficultés qui s'opposaient à un accord purement politique. Les limites fixées aux experts ne leur permettaient pas d'aborder les questions de la grande politique, mais nous nous sommes efforcés d'obtenir la fixation de prestations annuelles sur des bases purement économiques.

» Nos efforts se heurtèrent à la demande des Etats créanciers qui voulaient obtenir à tout prix des paiements minima fixés d'avance. »

M. Schacht s'étend longuement sur le mémorandum allemand du 17 avril et sur les conditions du président Young.

« Aussi longtemps que le mandat des experts s'en tenait à la capacité des prestations allemandes et à la sauvegarde du standard de vie du peuple allemand, leur décision à l'égard de la proposition Young ne pouvait être débattue. Mais lorsque le Gouvernement du Reich les laissa libres de dévier des précédentes directives, ils décidèrent de poursuivre les pourparlers parce qu'ils entrevoyaient par cette proposition un progrès en regard de la situation présente. Ils se sont efforcés de faire introduire dans le nouveau plan certaines garanties pour préserver l'Allemagne du reproche de malhonnêteté en cas de non fonctionnement ou pour prévenir une catastrophe économique si leur propre estimation se révélait exacte dans l'avenir. »

M. Schacht parle ensuite de la Banque internationale des paiements qui n'est pas, dit-il, un organe de contrôle. « L'avenir montrera si l'idée qui l'a fait naître, c'est-à-dire la réalisation pratique d'une collaboration économique internationale n'était qu'un rêve ou si elle sera suivie d'autres négociations internationales. Le fait que les experts allemands ne purent se rallier aux estimations des autres experts ne délie pas l'Allemagne de l'obligation de tout faire pour effectuer les paiements prévus et mettre de l'ordre dans ses propres affaires.

» Il est loyal aussi d'admettre la possibilité d'une erreur de jugement de la part des experts allemands. Le résultat final dépendra notamment de la politique économique que poursuivront les puissances étrangères envers l'Allemagne.

» Enfin les experts allemands ont opté pour le plan Young parce qu'une politique d'entente constitue la seule possibilité de sortir de la triste situation dans laquelle nous a placés la guerre perdue. Un relèvement économique n'est pas possible si nous ne possédons la confiance financière de l'étranger. »

Après avoir défendu le point de vue américain dans la question des dettes et des réparations, M. Schacht conclut:

« Les experts allemands ont recommandé l'acceptation du plan Young au Gouvernement du Reich parce qu'ils croient qu'il peut enfin nous faire aboutir à la paix politique et économique. Mais la paix entre les peuples n'est possible que s'ils sont animés de bonne volonté. Pendant ces dix dernières années, le peuple allemand a donné de nombreuses preuves de sa bonne volonté et nous avons acquis le droit de la demander aussi de notre contre-partie au moment où nous apposons volontairement notre signature au bas de ce nouveau traité. J'espère qu'il ne se trouvera en Allemagne aucune majorité parlementaire pour la ratification politique du plan Young sans l'évacuation immédiate et sans condition de la Rhénanie et un règlement satisfaisant de la question de la Sarre. Le monde en a assez des subterfuges politiques qui sous le prétexte d'une menace provenant de notre peuple complètement désarmé doive servi à justifier qu'une force militaire étrangère mette la main sur de paisibles territoires allemands. Le plan Young sera un instrument de paix ou il ne sera pas. »

— A Beach-Haven (New-Jersey) un hydravion est tombé en mer. Trois personnes ont été tuées et deux blessées.

La grande fête d'aviation de la Brayelle s'ouvre aujourd'hui

Le meeting qui s'ouvre aujourd'hui à La Brayelle, vingt ans après les exploits que les pionniers de l'air ont accompli sur ce même aérodrome, montrera combien notre région est restée fidèle à la grande cause aéronautique. Il montrera aussi par sa grandeur combien le « Club Aéronautique de Douai », la Chambre de commerce et la municipalité de cette ville entendent donner à ce vaste terrain parfaitement dégagé, qui permet l'atterrissage et l'envol des avions modernes de grandes dimensions, la destination qu'il mérite: celle d'un aéroport du réseau aérien français.

Cette manifestation de notre activité aéronautique est la plus importante de celles qui furent organisées dans notre région du Nord et la qualité des pilotes inscrits, le nombre des appareils engagés vont attirer à Douai une affluence considérable. Il se confirme qu'outre Doret, Détroyat, Costes et Sadi-Lecointe, le glorieux équipage de l'« Oiseau-Canari », Lefebvre, Lotti et Assollant, participera au meeting qui aura lieu, quel que soit le temps.

Voici d'ailleurs le programme de la journée d'aujourd'hui:

A 10 h.: Arrivée de certaines personnalités et des avions militaires.

15 h.: Vols acrobatiques et démonstrations aériennes.

A partir de 16 h.: Arrivée du Rallye aérien national du Nord.

16 h. 15: Acrobaties aériennes.

De 17 à 20 h.: Baptêmes de l'air et épreuves diverses.

18 h.: Arrivée de l'avion Bruxelles-Paris, des lignes Farman, qui fera escale à La Brayelle.

LES FUNÉRAILLES DE GEORGES COURTELINE

Paris, 28 juin. — Les obsèques de Georges Courteline ont eu lieu ce matin en présence d'une nombreuse affluence. La levée du corps a été faite à huit heures à l'hôpital Péan où l'écrivain est décédé. La famille et les familiers du défunt assistaient seuls à cette brève cérémonie. De là, le cortège s'est rendu au domicile de Courteline, avenue de Saint-Mandé, où le corps a été exposé dans une chapelle ardente. A 10 h. 45, le cortège s'est dirigé vers l'église de l'Immaculée-Conception la paroisse de Courteline, où un service funèbre a été célébré par l'abbé Paul-Emile Coqueret, curé de la paroisse et ami de l'écrivain disparu.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise, où des discours ont été prononcés notamment par M. P. Marraud, ministre de l'Instruction publique, au nom du gouvernement, et par M. Pierre Benoit, au nom de la Société des gens de lettres.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Ch. Méré, A. Dumas, G. Rageot, Paul Strauss, H. de Wendel, R. Besnard et J.-H. Rosny.

LA CONDAMNATION DES DEUX AGRESSEURS DU CONSUL DE FRANCE A BERLIN

Selon le *Berliner Tageblatt*, les époux Makarof, qui se sont livrés au consulat de France à la manifestation que l'on sait, ont été condamnés aujourd'hui, pour menaces et port d'arme prohibée, à chacun deux mois de prison.

UNE CHASSE AU TIGRE A PARIS

Paris, 28 juin. — Les spectateurs qui assistaient hier soir, à la représentation d'un cirque établi rue de la Convention ont éprouvé une violente émotion.

A l'issue du dernier numéro du programme constitué par l'exhibition de six tigres du Bengale, une tigresse de six ans se précipita soudain contre la porte de la cage qui, mal fermée, céda sous le choc. Le fauve bondit au milieu du public et, se glissant sous les gradins, gagna la sortie. Une légère panique se produisit alors parmi les spectateurs. Une femme s'évanouit... mais chacun reprit bientôt son sang-froid.

Poursuivie par le personnel du cirque, la tigresse apeurée, suivit, au pas, la rue de la Convention et la rue Auguste-Vitu et vint se réfugier dans un terrain vague, rue Paul-Hervieu.

A l'aide de grilles portatives, le fauve fut cerné sans difficulté, puis obéissant à son dompteur, il monta docilement dans un fourgon et réintégra sa cage.

L'exposé de M. Poincaré sur les dettes est terminé

Paris, 28 juin. — Les Commissions des Affaires étrangères et des Finances, réunies sous la présidence de M. Malvy, ont entendu le Gouvernement sur la question des dettes et des réparations.

M. Poincaré a donné connaissance du télégramme adressé par le ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Washington, en exécution de la motion adoptée hier par la Chambre, télégramme signalant l'importance exceptionnelle des démarches faites par le Gouvernement français auprès du Gouvernement des Etats-Unis.

M. Henri Chéron, ministre des Finances, a fait ensuite un exposé, dans lequel il a précisé les conséquences de la ratification ou de la non ratification des accords de Londres et de Washington sur la situation générale de nos finances publiques. Il a établi un parallèle entre le rendement, pour la France, des recettes du plan Dawes et des ressources que nous devons attendre de l'application du plan Young. En particulier, le ministre des Finances a tenu à préciser les répercussions de ce plan sur le budget et sur la Trésorerie au cours de l'exercice 1930 et des exercices ultérieurs. En ce qui concerne le budget de 1930, budget de la période transitoire, le Gouvernement sera amené à faire aux commissions financières de nouvelles propositions sur l'article relatif aux versements de l'Allemagne.

En terminant, M. Chéron a montré l'inconvénient qu'il y aurait à payer les 10 milliards de stocks au lieu de ratifier l'accord Mellon-Bérenger. Quand on paie une somme, c'est pour se libérer. Or, dans cette circonstance, nous ne nous libérerions pas, mais nous serions le lendemain débiteurs d'une somme plus considérable que la veille. En ce qui concerne la ratification des accords, M. Henri Chéron a rappelé que le ministre des Finances est le ministre du crédit public. En cette qualité, il attache la plus grande importance au respect de la signature de la France.

Les commissions ont décidé que l'exposé du ministre des Finances leur serait distribué.

Les deux commissions ont ensuite abordé le questionnaire auquel ont répondu les membres du Gouvernement.

En fin de séance, M. Malvy a rappelé que les deux commissions allaient désormais délibérer chacune séparément. Il a ajouté qu'il était l'interprète de ses collègues pour remercier le Gouvernement de ses explications et plus particulièrement le président du Conseil de l'effort qu'il avait accompli dans la circonstance.

LES AVIATEURS POLONAIS SONT PRETS A PARTIR DU BOURGET POUR NEW-YORK

Le Bourget, 28 juin. — Les commandants aviateurs polonais Idsikowski et Kubala sont arrivés à 11 h. 30 à l'aérodrome du Bourget venant de Villacoublay.

Les aviateurs, qui ont terminé leurs essais de façon satisfaisante, n'attendent plus que les prévisions météorologiques favorables pour s'envoler vers New-York.

LE SORT DU « NUMANCIA »

Madrid, 28 juin. — Le président du Conseil espagnol a déclaré que les dernières nouvelles sur les aviateurs du « Numancia » provenaient d'Angleterre, l'attaché d'ambassade lui ayant déclaré que la tempête qui sévit actuellement sur les Açores rend difficiles les recherches.

L'impression du général Primo de Rivera continue d'être pessimiste. Celui-ci s'est exprimé en termes très aimables au sujet des navires espagnols et étrangers qui sont partis à la recherche des aviateurs et, en terminant, il a déclaré qu'il fallait s'habituer à l'idée d'un grand malheur.

Les destroyers français « Léopard » et « Lynx », arrivés à La Corogne, sont repartis vers les Açores.

De leur côté, les croiseurs italiens « Ancona » et « Taranto » sont partis pour Cadix et Gibraltar.

Le « Croix-du-Sud » est arrivé à Singapour

Singapour, 28 juin. — Le «Southern-Cross» venant de Derby, est arrivé à Singapour en parfaite condition.

Parti hier, à 5 h. 40 du soir (heure australienne), les aviateurs ont survolé la mer de Timor sur une distance de six cents milles et ont atteint Singapour en suivant la côte des Indes néerlandaises.

Le raid de l'aviatrice Marise Hiltz est interrompu par des tulipes

Amsterdam, 28 juin. — L'aviatrice Marise Hiltz joue de malchance. Elle est retenue à Amsterdam et ne peut continuer son raid du fait qu'ayant atterri au milieu d'un champ de tulipes en bordure de l'aérodrome de Shipel, elle gagna l'aérodrome à pied pour prier des mécaniciens de la dépanner. Or, il était tard — 20 heures — et les mécaniciens se faisaient rares, de sorte que, lorsqu'elle se présenta, ce matin, pour reprendre possession de sa machine, celle-ci était gardée par les gendarmes, à la requête du propriétaire du champ, qui réclame 500 florins pour dommages causés aux oignons de ses tulipes. En effet, au cours de la nuit, une foule de curieux a piétiné le champ.

L'aviatrice Marise Hiltz a pleuré, mais en vain. Le propriétaire reste intraitable.

Un navire-école danois aurait coulé avec son équipage

Londres, 28 juin. — On mande de Johannisbourg au « Morning Post » :

« Il est maintenant presque certain que le navire-école danois « Copenhague », ayant soixante cadets à bord, a coulé à fond, à proximité de Tristan Da Cunha. Il y a encore cependant un très faible espoir qu'il soit en dérive ou qu'il ait été échoué sur une île du groupe de Tristan. »

Le Tour de France cycliste commencera dimanche

La grande épreuve annuelle, incontestablement la plus importante de toutes, le « Tour de France », débutera demain, dimanche 30 juin. Les opérations préliminaires ont commencé hier et se continueront aujourd'hui, à l'*Auto*, l'organisateur de cette grande randonnée cycliste, créée par son directeur, M. Henri Desgrange.

Nous ne nous étendrons pas sur le règlement de l'épreuve, qui d'ailleurs est remanié chaque année, et nous nous contenterons de signaler que cette année il n'est plus question de course par équipes, chaque concurrent étant tenu de défendre individuellement sa chance.

Tous nos grands « as » de la route sont inscrits et parmi eux il en est beaucoup qui peuvent prétendre à la première place. La course est divisée en vingt-deux étapes et il n'y a plus de départs séparés, chaque étape constituant une course en ligne, plus régulière en même temps que plus intéressante à suivre. Toutefois, le directeur de la course se réserve d'appliquer les départs séparés dans les étapes de montagne si, dans l'étape précédente, la moyenne de 30 kilomètres à l'heure n'a pas été atteinte.

Le « Tour de France » comprend deux catégories de coureurs, la première dite des « As » et celle dite des « Touristes-Routiers », si on peut appeler touristes des cyclistes effectuant en bicyclette et à grande allure plus de 5.000 kilomètres en un mois.

Une fois de plus il faut s'attendre à voir les redoutables coureurs belges jouer un grand rôle dans la course et la sportive Belgique sera représentée par vingt-sept de ses meilleurs routiers.

Du côté français, on trouve également le dessus du panier de nos coureurs et on peut présager que la lutte se localisera très probablement entre les Belges et nos vingt représentants.

Pour compléter le lot des « As », le Luxembourg aura comme représentant unique le célèbre Frantz, le brillant vainqueur de l'an dernier, tandis que huit transalpins défendront les couleurs italiennes.

Avant de porter un jugement, attendons les résultats des premières étapes, car il peut y avoir des surprises et nous savons que des jeunes, qui maintenant connaissent le parcours, se préparent à défendre chèrement leurs chances. Déjà l'an dernier, nos régionaux se sont brillamment comportés. Souhaitons que cette année nos représentants justifient nos espérances en obtenant dans la grande épreuve des résultats dignes de la réputation que le Nord a su acquérir dans le sport cycliste.

Le départ de la première étape, Paris-Caen, sera donné dimanche matin, à 9 heures, au Vésinet et l'arrivée est prévue vers 15 h. 30, au Vélodrome de Caen. L'itinéraire est Paris-Le Vésinet, Mantes, Evreux, Lisieux, Caen.

Pendant un mois, les nombreux admirateurs du sport cycliste vont se passionner pour le Tour de France. Chaque jour d'étape, les résultats seront impatiemment attendus et, comme chaque année, le *Journal de Roubaix* affichera dans ses vitrines de Roubaix et de Tourcoing les résultats au fur et à mesure qu'ils lui parviendront.

CONTRE les CAMBRIOLEURS

(Wide World photos.)

Une invention intéressante a été mise en pratique pour la sécurité des coffres-forts. Une espèce de périscope, comme pour les sous-marins, est utilisée pour voir sur les parois des chambres d'acier des banques que, jusqu'ici, on ne pouvait surveiller que du dehors.

L'ASSEMBLÉE GENERALE DES SYNDICATS D'INITIATIVE DU NORD AURA LIEU A CAMBRAI

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la Fédération du Nord des Syndicats d'initiative tiendra aujourd'hui et demain son assemblée générale annuelle, à Cambrai.

La journée de samedi sera employée à une intéressante excursion dans les environs de cette ville. Un autocar prendra les congressistes à la gare de Lille, à 11 h. 30, pour les mener directement à Cambrai.

L'assemblée générale proprement dite aura lieu le dimanche, à 8 heures, à la Mairie provisoire, place Fénelon.

M. SALENGRO EST ÉLU MAIRE DE LILLE

Le Conseil municipal de Lille s'est réuni vendredi soir en vue de la nomination du maire et d'un adjoint. M. Roger Salengro a été nommé maire par 33 voix sur 35 et deux bulletins blancs. M. Bardou a été nommé adjoint par 34 voix et un bulletin blanc.

— M. Joseph Bédier, membre de l'Académie française, professeur au Collège de France, a été nommé membre du conseil national de l'Ordre de la Légion d'honneur, par décret en date du 26 juin 1929.

— M. Georges Bonnefous, ministre du Commerce, a quitté Paris pour Metz, où il va présider la foire-exposition et l'inauguration des travaux du canal de la Moselle.